



Plan stratégique de l'industrie des grains du Québec  
2012-2016

Préparé pour le  
Groupe de concertation  
du secteur des grains du Québec

OCTOBRE 2012

La réalisation de ce plan stratégique a été soutenue financièrement par Agriculture et Agroalimentaire Canada, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du Programme de soutien aux stratégies sectorielles de développement et par les membres du Groupe de concertation suivants : Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec, Fédération des producteurs de porcs du Québec, Fédération des producteurs de lait du Québec, La Coop fédérée, Association des négociants en céréales du Québec, Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière, Association professionnelle en nutrition des cultures, TRT ETGO, Ethanol GreenField, Association des marchands de semences du Québec.



## Membres du Groupe de concertation du secteur des grains du Québec

### Représentants gouvernementaux

- Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)
- Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ)

### Représentant des producteurs de grains

- Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec (FPCCQ)
- Syndicat des producteurs de semences Pedigree du Québec (SPSPQ)

### Représentants des utilisateurs :

- Fédération des producteurs de porcs du Québec (FPPQ)
- Fédération des producteurs de lait (FPLQ)
- Les Éleveurs de volaille du Québec (EVQ)
- Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec (FPOCQ)

### Représentants des transformateurs et distributeurs :

- La Coop fédérée
- Association des négociants en céréales du Québec (ANCQ)
- Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC)
- Association professionnelle en nutrition des cultures (APNC)
- TRT-ETGO
- Éthanol Greenfield
- Association des marchands de semences du Québec (AMSQ)
- Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation (CTAC)

### Représentant des centres de recherches et d'enseignement

- Centre de recherche sur les grains Inc. (CÉROM)

## Mission

Concerter les acteurs pour faire face aux enjeux du secteur des grains tels que l'amélioration de la rentabilité, de la productivité et de la compétitivité ainsi que la satisfaction des besoins actuels et futurs (en qualité et quantité) des clientèles (marchés de l'alimentation animale et humaine, marchés industriels).

## AVANT-PROPOS

Le Groupe de concertation du secteur des grains du Québec (GCSGQ) a été formé à l'automne 2010 pour relancer la concertation dans le secteur des grains du Québec, dans l'objectif de travailler conjointement à mieux desservir les marchés. Il a initié en 2011 la réalisation de ce plan stratégique de développement afin qu'il serve de phare à l'ensemble des intervenants du secteur pour les prochaines années<sup>1</sup>.

Bien des choses ont changé depuis l'adoption du dernier plan stratégique sectoriel en 2001. L'essor fulgurant des biocarburants, la hausse et la volatilité considérables des prix des céréales et oléagineux, l'émergence de nouveaux joueurs sur des marchés de spécialité, la consolidation des acteurs en aval et en amont de la production, tous ces facteurs et de nombreux autres ont amené des changements majeurs dans le secteur et contribué à façonner ce qu'il est aujourd'hui. La production de grains commerciaux, embryonnaire il y a encore 30 ans, constitue maintenant un secteur de première importance pour le Québec, tant au plan économique que stratégique. Les ventes de grains et oléagineux ont représenté, en 2011, 14 % des recettes agricoles hors programmes. Le secteur constitue le principal fournisseur des secteurs porcin et avicole.

Pour jeter un éclairage objectif sur l'ensemble des facteurs et des enjeux qui influencent le secteur et alimenter la réflexion de chacun, la première étape de cette planification stratégique a consisté à dresser un diagnostic sectoriel. Ce diagnostic a été diffusé parmi les intervenants pour servir de point de départ aux échanges devant mener à l'identification des axes stratégiques, des objectifs et des actions contenus dans ce plan stratégique.

De janvier à mars 2011 une vaste consultation des acteurs de l'industrie a donc été conduite. Plus d'une trentaine d'organisations ont été rencontrées dans le cadre de groupes de discussion et d'entrevues téléphoniques. Cette consultation a permis de connaître les points de vue de chacun et de dresser des constats sur les forces, faiblesses, menaces et opportunités de la filière, présentés sous forme de tableau à la fin du présent document (tableau 2.1). Ces rencontres ont aussi été l'occasion d'identifier des priorités de travail et des objectifs rassembleurs sur lesquels pourrait se baser le travail en concertation.

Le présent plan stratégique constitue donc l'aboutissement d'une démarche entamée il y a plus d'un an. Il propose, à l'ensemble des intervenants du secteur, une vision et des moyens à partir desquels se mobiliser pour assurer la consolidation et le développement du secteur des grains au cours des cinq prochaines années.

<sup>1</sup> Le Groupe de concertation du secteur des grains du Québec a mandaté le Groupe AGÉCO pour l'accompagner dans l'élaboration de cette planification stratégique.

## AXES STRATÉGIQUES

Avec comme préoccupation première de **desservir les marchés en qualité et en quantité**, le plan stratégique s'articule autour de 7 grands axes stratégiques et identifie, pour chacun, des actions à entreprendre, des niveaux de priorité à accorder, des échéances et des responsables. Un tableau synthèse des objectifs et actions est présenté à la fin du document (tableau 2.2.). Ce tableau identifie, pour chaque action, les sous-secteurs spécifiquement interpellés : le maïs, le soya, les céréales d'alimentation humaine (blé, orge brassicole, avoine à gruau, autres grains d'alimentation humaine) et les autres céréales à paille. Des indicateurs permettant d'évaluer le degré de mise en œuvre et d'avancement des principales actions prévues par le plan stratégique ont également été développés (tableau 2.3).

**AXE 1 – Se doter d'une solide stratégie de développement concertée dans le secteur des grains**

**AXE 2 – Livrer un produit de qualité recherché par les utilisateurs**

**AXE 3 – Favoriser les initiatives visant la consolidation et le développement de marchés**

**AXE 4 – Assurer l'amélioration des rendements, de la productivité et de la rentabilité de la filière**

**AXE 5 – Minimiser les risques de marché en utilisant l'ensemble des outils disponibles**

**AXE 6 – Améliorer les services de formation et de vulgarisation offerts aux intervenants de toute la filière**

**AXE 7 – Produire en préservant l'environnement et l'acceptabilité sociale de la production**

## AXE STRATÉGIQUE 1 : SE DOTER D'UNE SOLIDE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT CONCERTÉE DANS LE SECTEUR DES GRAINS

Au cours de l'année 2010, le Groupe de concertation du secteur des grains du Québec (GCSGQ) a été formé. La mission du GCSGQ est de « concerter les acteurs pour faire face aux enjeux du secteur des grains tels que l'amélioration de la rentabilité, de la productivité et de la compétitivité ainsi que la satisfaction des besoins actuels et futurs (en qualité et quantité) des clientèles (marchés de l'alimentation animale et humaine, marchés industriels). Le GCSGQ s'est, d'une part, donné comme mandat « d'identifier les besoins pour la croissance et le développement de l'industrie » et, d'autre part, « d'identifier et mettre en place les priorités d'actions dans les domaines de la recherche, du transfert de connaissances, du développement et de l'accès aux marchés ».

Le Groupe doit maintenant se doter de règles de fonctionnement et préciser son rôle et ses champs d'intervention au sein de la filière. Un des éléments clés pour garantir le succès de cette nouvelle initiative sera la capacité du Groupe à établir un point d'équilibre entre les thèmes d'intérêts communs des intervenants qui peuvent être discutés et sur lesquels il est possible de travailler dans le partage d'une vision commune et le respect de la nature concurrentielle des rapports entre les partenaires.

### OBJECTIFS ET ACTIONS

Actions	Priorité	Échéance	Responsable
<b>OBJECTIF 1.1 Maintenir le groupe de concertation et s'assurer d'y faire siéger les décideurs</b>			
• Mettre en place une structure de gouvernance	1	CT	GCSGQ
• Bien départager les dossiers d'ordre stratégique devant être traités au niveau du groupe de concertation des dossiers opérationnels devant être traités au niveau de groupes de travail	1	En continu	CE du GCSGQ
• S'assurer que les parties prenantes confirment leur engagement en s'assurant de trouver le financement pour les actions à entreprendre	1	En continu	GCSGQ
• Obtenir l'implication des intervenants via la prise en charge ou la participation aux actions proposées dans le plan stratégique	1	En continu	GCSGQ
• Prioriser annuellement les actions à entreprendre, déterminer les responsabilités des parties prenantes et mettre en place un mécanisme de suivi des résultats	1	En continu	CE du GCSGQ

Le Groupe de concertation devra mettre en œuvre des moyens pour transmettre sa vision du développement de son secteur aux instances gouvernementales afin d'obtenir un appui stratégique et financier. Le Groupe devra exprimer clairement au gouvernement sa volonté d'aller de l'avant avec les actions de son plan stratégique et s'assurer que les intérêts du secteur des grains seront considérés dans les grandes orientations qui seront prises par le gouvernement en matière de politiques et d'appui au secteur agricole.

## OBJECTIFS ET ACTIONS

Actions	Priorité	Échéance	Responsable
<b>OBJECTIF 1.2 Obtenir un appui stratégique, financier et professionnel du gouvernement</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Définir le rôle des gouvernements dans la mise en œuvre de la vision proposée par le plan stratégique et des actions qui y sont associées</li> </ul>	1	MT	GCSGQ
<ul style="list-style-type: none"> <li>Formuler et transmettre des demandes précises aux instances gouvernementales concernées</li> </ul>	1	En continu	GCSGQ

Enfin, le Groupe de concertation devra s'assurer de se doter d'une structure de fonctionnement opérationnelle et efficiente pour s'assurer de faire travailler ensemble les intervenants partageant des sujets de préoccupations semblables et de ne pas solliciter en double ou en triple certains intervenants sur des sujets semblables (par exemple au niveau de l'identification des besoins de recherche). La création de structures de travail par chaîne de valeur apparaît la formule la plus appropriée pour traiter des sujets spécifiques à des productions ou des marchés donnés. L'efficience des structures de fonctionnement constitue une condition essentielle pour conserver une motivation et un intérêt élevés de la part des intervenants.

## OBJECTIFS ET ACTIONS

Actions	Priorité	Échéance	Responsable
<b>OBJECTIF 1.3 Assurer un fonctionnement efficace de la concertation dans le secteur des grains</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer de l'efficience des structures de concertation relatives à la recherche</li> </ul>	1	En continu	GCSGQ Innovagrains
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place des structures de travail par chaîne de valeur</li> </ul>	1	CT	CE du GCSGQ
<ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer que le Groupe de concertation est consulté et entendu par l'ensemble des intervenants du secteur des grains et des filières reliées</li> </ul>	2	En continu	CE du GCSGQ

## AXE STRATÉGIQUE 2 : LIVRER UN PRODUIT DE QUALITÉ RECHERCHÉ PAR LES UTILISATEURS

Livrer un produit de première qualité aux utilisateurs constitue le leitmotiv de toute filière qui aspire à être compétitive dans un marché concurrentiel. Mais encore faut-il connaître les besoins des marchés que l'on dessert et s'entendre sur une définition commune de la qualité. Or, dans le secteur des grains, les besoins des acheteurs évoluent et se différencient. De la même manière, l'offre des producteurs se diversifie et gagne en qualité et en quantité. Les exigences des utilisateurs en termes de qualité demeurent mal connues par l'industrie. Les grilles de classement (poids spécifique, taux d'humidité et proportion de grains cassés) ne permettent pas toujours d'évaluer de façon optimale la qualité des grains puisqu'elles ne tiennent pas compte de l'ensemble des critères de qualité et des spécificités propres à chaque acheteur. Bref, elles ne permettent pas d'envoyer un signal adéquat en amont sur la qualité recherchée. Elles ne permettent pas non plus de séparer le bon grain de l'ivraie pour s'assurer de diriger le grain vers l'utilisateur qui recherche une plus grande valeur ajoutée et qui est prêt à payer pour des caractéristiques de qualité données. Il s'ensuit des pertes de revenus pour toute la filière. Pour un même grain, les caractéristiques de qualité recherchées par les différents acheteurs diffèrent. Pour le maïs par exemple, certains utilisateurs rechercheront un grain avec un poids spécifique élevé (volaille) pour maximiser la performance des élevages. D'autres rechercheront un niveau de toxines faible (volaille et maternités porcines) dû à la sensibilité des animaux de haute performance. Enfin, d'autres encore rechercheront plutôt de faibles taux de grains cassés et chauffés parce que ces taux affectent la performance du procédé industriel (éthanol) ou la qualité des sous-produits qui y sont associés (drèche).

Dans ce contexte, il devient plus que nécessaire que les acteurs de la filière travaillent ensemble et partagent une compréhension et une vision communes des attentes des différents marchés à desservir. Chercheurs, conseillers, producteurs, transporteurs, acheteurs et transformateurs ont tous une influence déterminante sur le produit livré à l'utilisateur final qui, lui, a le choix de s'approvisionner en produit d'origine québécoise ou provenant de l'extérieur. Le secteur doit donc, avant toute chose, partager une définition commune de la qualité et s'assurer que les critères recherchés sont considérés lors de la classification des grains.

### OBJECTIFS ET ACTIONS

Actions	Priorité	Échéance	Responsable
<b>OBJECTIF 2.1 S'entendre sur une définition commune de la qualité</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Dresser un état des lieux objectif des exigences de qualité actuelles des différents acheteurs/utilisateurs et leur niveau de tolérance</li> </ul>	1	CT	GCSGQ Consultant
<ul style="list-style-type: none"> <li>Concevoir des grilles de classification pour</li> </ul>	2	LT	Acheteurs

intégrer les critères qui ne sont pas pris en compte actuellement, notamment les toxines			RMAAQ FPCCQ
--	--	--	----------------

Pour un ensemble de raisons (temps, coûts, manque de connaissances), la mesure et le suivi de la qualité des grains s'avèrent souvent insuffisants ou inadéquats. Les pratiques en matière d'échantillonnage et les équipements utilisés ne répondent pas toujours aux meilleurs standards. Or, le suivi et la mesure de la qualité à chaque étape de la chaîne de valeur sont une condition essentielle pour maintenir un climat de confiance mutuelle entre les acteurs et assurer un traitement équitable des qualités effectivement livrées. Devoir renvoyer un chargement de grain à son expéditeur n'est payant pour personne.

Par ailleurs, le nombre de producteurs et la diversité de taille, de spécialisation et de localisation des fermes qui commercialisent du grain au Québec constituent sans contredit un défi pour l'atteinte des objectifs d'amélioration de la qualité et de l'efficacité de la circulation des grains. Si la production s'est beaucoup spécialisée depuis trente ans, une majorité de producteurs sont des producteurs spécialisés en production animale qui produisent des grains dans un objectif d'autoconsommation et mettent en marché leurs surplus, le cas échéant. Or, bien souvent, les caractéristiques de qualité de ces grains ne conviennent pas aux utilisateurs les plus exigeants et les variations en quantité et en qualité qu'elles entraînent peuvent avoir pour effet de déstabiliser le marché. Si ces volumes sont nécessaires pour assurer un approvisionnement en quantité pour certains types d'utilisateurs et peuvent trouver preneur pour des usages particuliers, il faut s'assurer d'identifier et de mettre en place des mécanismes pour éviter que ces volumes nuisent aux efforts réalisés par le secteur pour répondre aux exigences des marchés les plus exigeants.

## OBJECTIFS ET ACTIONS

Actions	Priorité	Échéance	Responsable
<b>OBJECTIF 2.2 Se donner les moyens de mesurer la qualité le long de la chaîne de valeur</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer les connaissances et la compétence des acteurs de la chaîne en matière de mesure et de suivi de la qualité           <ul style="list-style-type: none"> <li>Offrir des formations</li> </ul> </li> <li>Renforcer l'utilisation des méthodes standardisées d'échantillonnage, des tests et des équipements utilisés pour mesurer la qualité           <ul style="list-style-type: none"> <li>Offrir des formations, de la sensibilisation, incluant sur la réglementation</li> <li>Évaluer les moyens pour uniformiser les pratiques</li> </ul> </li> </ul>	3	LT	Innovagrains
	3	LT	Innovagrains RMAAQ

Pour satisfaire aux exigences d'utilisateurs dont les besoins évoluent et se raffinent, l'ensemble des intervenants doivent se mobiliser et se concerter pour connaître les besoins des marchés et travailler à les satisfaire, chacun selon son rôle. Ceci implique, par exemple, que les chercheurs doivent travailler davantage en concertation avec les utilisateurs finaux pour s'assurer que les cultivars développés répondent aux besoins spécifiques. Or, tous s'entendent pour dire que les utilisateurs sont peu consultés par les acteurs de la recherche, notamment pour la sélection de cultivars, avec pour conséquence que les grains produits n'ont pas toujours les caractéristiques recherchées par les utilisateurs. À ce titre, le blé de consommation humaine constitue un bon exemple : beaucoup d'efforts de recherche ont été consacrés au développement de variétés résistantes à la fusariose au détriment des caractéristiques de panification.

Les acteurs qui agissent en appui aux producteurs doivent également se mobiliser et intensifier leurs interventions visant l'amélioration de la qualité. Plusieurs bonnes pratiques visant à limiter les risques en matière de qualité ne sont pas suffisamment connues ou appliquées par les producteurs. Qu'il s'agisse du choix des cultivars en fonction des régions ou des UTM, des pratiques d'étalement des semis, des techniques de récolte ou autres, ce type de recommandation doit revenir au centre des interventions des conseillers qui œuvrent auprès des producteurs.

Enfin, les producteurs eux-mêmes doivent accélérer le virage qualité. À ce titre, le recours insuffisant aux services-conseils apparaît comme étant un problème important, limitant le transfert des connaissances et le rythme d'adoption des technologies et des bonnes pratiques par les producteurs. Or, la réussite de ce transfert est essentielle pour maintenir le cap en matière de qualité face à une concurrence toujours plus vive sur les marchés locaux et étrangers.

## OBJECTIFS ET ACTIONS

Actions	Priorité	Échéance	Responsable
<b>OBJECTIF 2.3 Instaurer une culture de qualité dans la filière</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les cultivars favorisés par les différents acheteurs (blé, orge de brasserie, soya IP)</li> <li>Sensibiliser les intervenants (producteurs et conseillers) sur la saine gestion des hybrides</li> <li>Donner une nouvelle vision stratégique au conseil agronomique : viser la qualité           <ul style="list-style-type: none"> <li>Raffiner le suivi et les recommandations en matière de traitement préventif phytosanitaire (météo)</li> <li>Développer et diffuser un code de bonnes pratiques culturales permettant de livrer la qualité demandée</li> </ul> </li> </ul>	2	MT	Innovagrains
	2	MT	Innovagrains
	2	MT	CCAE APNC MAPAQ

Avec la spécialisation de la production, de plus en plus de producteurs disposent de structures d'entreposage et de capacités de séchage à la ferme. Ces infrastructures ont permis d'augmenter la production de grains commerciaux et de réduire la pression sur le réseau de distribution en période de récolte. Ces capacités d'entreposage permettent également aux producteurs de profiter des opportunités offertes par le marché à différents moments au cours de la saison de commercialisation. Pour tirer pleinement profit de ces infrastructures, il faut toutefois s'assurer de préserver la qualité de la récolte une fois entreposée. Or, il existe des lacunes majeures au niveau des bonnes pratiques et des équipements d'entreposage à la ferme. Sans être une étude statistiquement représentative, une enquête réalisée en 2011 auprès d'une centaine de fermes dans différentes régions du Québec a révélé que 75 % des silos contenaient des grains dont la qualité était détériorée, principalement dû à une mauvaise ventilation, à une désuétude ou à un mauvais entretien des silos<sup>2</sup>. Ces lacunes entraînent des pertes économiques importantes pour les producteurs et une sous valorisation de la production récoltée. Il semble inconcevable qu'après avoir déployé tant d'efforts au champ, ces efforts se voient anéantis par de mauvaises pratiques d'entreposage. Or, les producteurs de grains ne seraient pas suffisamment sensibilisés aux impacts de ces bonnes pratiques sur la qualité du produit qu'ils livrent et, conséquemment, aux conséquences pour les utilisateurs finaux.

<sup>2</sup> Jacques Dion, *Entreposage des céréales à la ferme*. Conférence présentée dans le cadre de la Journée d'information scientifique grandes cultures, Drummondville, 23 février 2012.

## OBJECTIFS ET ACTIONS

Actions	Priorité	Échéance	Responsable
<b>OBJECTIF 2.4   Préserver la qualité de la récolte jusqu'à l'étape de son utilisation</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer les pratiques de séchage, de conditionnement et d'entreposage à la ferme</li> </ul>	1	CT	FPCCQ Acheteurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser les producteurs sur l'importance des bonnes pratiques en matière de traitement post-récolte, de classement, de conditionnement à la ferme, de nettoyage des équipements et des infrastructures d'entreposage, de transbordement et de transport</li> </ul>	1	CT	FPCCQ Acheteurs

Le manque d'information au sujet des volumes produits et récoltés (ensemencements, prévisions de récolte, quantités et qualités disponibles, etc.) ainsi que sur les volumes demandés par les acheteurs, apparaît comme une problématique au sein de l'industrie. Ce manque d'information contribue notamment à freiner le développement des marchés au Québec, tant traditionnels que de spécialité. La circulation de l'information constitue un des ingrédients essentiels pour favoriser la maximisation de la valeur ajoutée et pour améliorer la planification des activités de mise en marché et d'approvisionnement, à l'heure des pratiques d'approvisionnement en flux tendu.

## OBJECTIFS ET ACTIONS

Actions	Priorité	Échéance	Responsable
<b>OBJECTIF 2.5 Collecter et partager l'information sur la qualité disponible et demandée</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place un outil de collecte et de diffusion d'information           <ul style="list-style-type: none"> <li>sur les intentions et l'avancement des ensemencements</li> <li>sur les prévisions de récolte</li> <li>sur les quantités et la qualité disponibles</li> </ul> </li> </ul>	1	CT	FPCCQ MAPAQ AQINAC
<ul style="list-style-type: none"> <li>Offrir aux acheteurs un vecteur de communication sur les quantités et la qualité demandée</li> </ul>	2	MT	GCSGQ

La valorisation financière de la qualité fait partie des moyens disponibles pour inciter les acteurs de l'industrie des grains à livrer un produit de qualité. Par ailleurs, il importe de s'assurer que les structures en place aillent dans ce sens et qu'elles ne nuisent pas aux efforts déployés pour accroître la qualité des grains produits au Québec. Or, il semble que les signaux de prix et les informations sur les spécifications de qualité recherchées par les acheteurs et les utilisateurs soient insuffisants ou inadéquats pour orienter les efforts et inciter les producteurs à améliorer la qualité.

## OBJECTIFS ET ACTIONS

Actions	Priorité	Échéance	Responsable
<b>OBJECTIF 2.6 Valoriser financièrement la qualité : faire exprimer les signaux du marché</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser les modes de valorisation financière de la qualité           <ul style="list-style-type: none"> <li>Documenter les pratiques existantes dans le marché nord-américain (dont les primes et les pénalités)</li> </ul> </li> </ul>	2	LT	GCSGQ Consultant

Pour assurer une circulation du grain à moindre coût, le secteur doit pouvoir compter sur une structure logistique efficace. Or, la structure logistique en place au Québec ne fonctionnerait pas toujours de façon optimale pour répondre aux besoins des marchés. Par exemple, le taux élevé d'entreposage à la ferme et d'expédition directe à l'utilisateur, s'il comporte des avantages importants, comporte des limites quant aux performances de contrôle de qualité et aux possibilités de conditionnement et de regroupement des grains nécessaires pour desservir adéquatement certains utilisateurs. Un autre exemple est celui des structures d'entreposage requises pour développer les marchés de spécialité. En raison des faibles volumes produits, les grains de spécialité sont entreposés sur une plus longue période avant d'être envoyés à leur utilisateur final. Les silos entreposant des grains de spécialité ont ainsi un taux de rotation plus faible, ce qui entraîne donc des coûts supplémentaires pour les intervenants de la filière.

## OBJECTIFS ET ACTIONS

Actions	Priorité	Échéance	Responsable
<b>OBJECTIF 2.7 Optimiser les infrastructures et le fonctionnement du réseau de commercialisation</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer les améliorations requises au niveau des structures d'entreposage et de la logistique pour approvisionner de manière compétitive les marchés de masse et les marchés de spécialité</li> </ul>	1	CT	GCSGQ ANCQ FPCCQ Acheteurs

Les critères de qualité exigés par le marché visent également des aspects plus intangibles qui sont davantage relatifs aux conditions dans lesquels est réalisée la production qu'aux propriétés intrinsèques du produit. Les exigences en termes de biosécurité, de salubrité, de traçabilité font partie de ce type d'exigences. Jusqu'ici, le secteur des grains a été peu concerné par ces exigences mais il s'agit d'une tendance lourde qui commence à se manifester chez les utilisateurs finaux. Le secteur de la production animale, tout comme le secteur industriel, doivent composer avec ce type d'exigences présentes chez leurs propres clients.

## OBJECTIFS ET ACTIONS

Actions	Priorité	Échéance	Responsable
<b>OBJECTIF 2.8 Répondre aux exigences de qualité de nature intangible</b>			
• Documenter les exigences concrètes à venir auprès des acheteurs et des utilisateurs	3	MT	GCSGQ
• Évaluer les possibilités de valorisation des initiatives déjà en place dans le secteur des grains (biosécurité, traçabilité, salubrité)	3	MT	FPCCQ
<b>OBJECTIF 2.9 Demeurer à l'affut de l'évolution des attentes des acheteurs finaux et des intermédiaires</b>			
• Effectuer une veille sur les thématiques à la mode (Empreinte carbone, analyses du cycle de vie, certifications sociales et environnementales)	3	En continu	Innovagrains
• S'informer régulièrement auprès des acheteurs et autres intermédiaires quant aux exigences à venir	3	En continu	FPCCQ

**AXE STRATÉGIQUE 3 : FAVORISER LES INITIATIVES VISANT LA CONSOLIDATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE MARCHÉS****3.1 SECTEUR DE L'ALIMENTATION ANIMALE**

Le secteur de l'alimentation animale est le principal marché pour le grain québécois. Ensemble, les fabricants d'aliments pour animaux et les éleveurs du Québec achètent approximativement les trois quarts des grains commercialisés par les producteurs québécois de céréales et oléagineux, sans compter la consommation des drèches issues de la transformation du maïs en éthanol et les autres sous-produits de la transformation des grains. Pour le maïs et les céréales, soit le blé, l'orge et l'avoine, qui représentent 66 % des superficies et 81 % des volumes produits au Québec, le marché québécois de l'alimentation animale constitue donc le débouché principal.

Pour l'essentiel, le marché québécois de l'alimentation animale est un marché stable, arrivé à maturité : les productions animales, loin d'être en augmentation, connaissent même un léger recul au Québec. Toutefois, cela ne signifie pas que ce marché n'est pas en évolution et qu'il ne présente pas de potentiel de développement. D'une part, les exigences des éleveurs et des acheteurs se raffinent, notamment en ce qui concerne les toxines et le poids spécifique des grains qui ont un impact sur la performance de leurs animaux. On assiste également à l'émergence de nouveaux créneaux (grains riches en oméga-3, grains biologiques). D'autre part, la concurrence des compétiteurs est toujours présente, principalement en provenance de l'Ontario (maïs, drèche, tourteau de soya, blé), des États-Unis (maïs, drèche, tourteau de soya) et de l'Ouest canadien (blé, orge, tourteau de canola). La consolidation de la position des grains québécois dans ce marché de première importance doit donc constituer une priorité pour le secteur. Cette consolidation passe par une meilleure connaissance des besoins des acheteurs en termes de qualité et de quantité, et par une amélioration continue de la qualité livrée et de l'efficacité de la circulation du produit dans la filière.

## OBJECTIFS ET ACTIONS

Actions	Priorité	Échéance	Responsable
<b>OBJECTIF 3.1 S'assurer de l'adéquation entre l'offre de grains et les besoins des fabricants d'aliments pour animaux et de leurs clients</b>			
• Établir, en collaboration avec les fabricants d'aliments pour animaux et les intervenants en production animale, les critères de qualité exigés par les différentes utilisations et diffuser cette information	1	CT	AQINAC FPCCQ Utilisateurs
• Documenter le potentiel de certains créneaux (oméga-3, grains biologiques, etc.)	2	MT	GCSGQ Consultant
• Informer les utilisateurs de tourteau des critères d'une bonne utilisation en alimentation animale (canola)	2	MT	TRT-ETGO
• Dresser un portrait du secteur des fabricants d'aliments pour animaux	1	CT	AQINAC

### 3.2 SECTEUR DE L'ALIMENTATION HUMAINE

Tout comme pour le secteur de l'alimentation animale, les exigences des acheteurs du secteur de l'alimentation humaine demeurent mal connues par les intervenants de l'industrie (qualité, quantité et types de grains). Il s'avère donc difficile de combler les besoins des utilisateurs sur ces marchés et ce, tant au niveau des minoteries, des malteries que des autres acheteurs.

Concernant le blé d'alimentation humaine, les acheteurs ont relevé l'importance de recevoir un produit uniforme. Or, le blé québécois mis en marché au Québec connaît des problèmes d'uniformité. Les faibles volumes produits sur chaque exploitation expliquent en grande partie cette situation. En effet, un nombre élevé de lots en provenance de différentes fermes, regroupant ainsi différentes variétés et qualités, seraient requis pour fournir les volumes minimums demandés par les acheteurs. Pour contrer ce phénomène, les minoteries préféreraient s'approvisionner en blé de l'Ouest canadien où elles sont capables d'obtenir un approvisionnement davantage uniforme en raison des importants volumes de blé produits.

La problématique relative à l'uniformité du blé dans le secteur des grains n'est pas récente. Elle perdure depuis quelques années. Le Service de mise en vente en commun du blé destiné à la consommation humaine avait d'ailleurs été mis en place dans le but, entre autres, de rassembler les volumes de blé produits au Québec et ainsi de livrer aux acheteurs un blé davantage uniforme. L'abandon de la mise en vente en commun du blé de consommation humaine et le démantèlement de la Commission canadienne du blé sont deux changements

majeurs qui auront un impact sur la commercialisation du blé au Québec. Le secteur doit chercher à tirer profit de ces changements et à les traduire en opportunités.

## OBJECTIFS ET ACTIONS

Actions	Priorité	Échéance	Responsable
<b>OBJECTIF 3.2 S'assurer de l'adéquation entre l'offre de grains d'alimentation humaine et les besoins des utilisateurs</b>			
• Établir, en collaboration avec les minoteries et l'industrie brassicole, les exigences requises de qualité et d'uniformité des grains et diffuser l'information sur ces exigences (conventionnel, sans intrants, IP, bio)	1	CT	CTAC SPSPQ AMSQ FPCCQ
• Identifier les demandes en grains de spécialité (grains oléagineux, maïs blanc, sarrasin, épeautre, quinoa, etc.)	1	CT	CGSGQ MAPAQ Consultant
• S'assurer que les efforts de recherche en génétique tiennent compte des caractéristiques de qualité exigées par les marchés d'alimentation humaine (blé panifiable, orge brassicole, soya, canola)	3	En continu	Innovagrains
• Dresser un portrait du secteur des grains d'alimentation humaine	1	CT	CGSGQ CTAC Consultant
<b>OBJECTIF 3.3 Favoriser un approvisionnement uniforme en quantité et en qualité pour assurer un accès aux marchés</b>			
• Identifier des moyens pour assurer le regroupement et l'uniformisation des volumes offerts aux acheteurs (p.ex. poste de conditionnement)	2	MT	FPCCQ Acheteurs CTAC

### 3.3 SECTEUR INDUSTRIEL

Depuis quelques années, les utilisations industrielles des grains se sont diversifiées et intensifiées. Si l'utilisation pour fin de production d'énergie accapare le gros de cette croissance, d'autres utilisations sont aussi en émergence, notamment pour la fabrication de bioproducts. Les utilisateurs industriels ont aussi des besoins spécifiques en termes de qualité, de régularité des approvisionnements et de volumes.

#### OBJECTIFS ET ACTIONS

Actions	Priorité	Échéance	Responsable
<b>OBJECTIF 3.4 S'assurer de l'adéquation entre l'offre de grains pour le secteur industriel et les besoins des utilisateurs</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir, en collaboration avec les utilisateurs industriels, les exigences requises de qualité et d'uniformité des grains et diffuser l'information sur ces exigences</li> </ul>	1	CT	TRT-ETGO Ethanol GreenField FPCCQ
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dresser un portrait des utilisations industrielles actuelles et potentielles</li> </ul>	1	CT	GCSGQ FPCCQ MAPAQ Consultant

### 3.4 LES MARCHÉS DE SPÉCIALITÉ

Le développement de marchés de spécialité présente de nombreux défis. Ils supposent une prise de risque importante par les intervenants qui décident de s'y attaquer. Ce niveau de risque élevé constitue un des freins majeurs au développement de la production de grains de spécialité, chaque acteur cherchant à minimiser le risque auquel il est exposé. À ceci s'ajoute un manque de connaissances sur les exigences requises pour pénétrer ces marchés (qualité, quantité, certifications, etc.), un manque de connaissances sur leur potentiel de croissance et une absence d'expertise-conseil pour accompagner les producteurs.

Malgré cela, le Québec est déjà présent sur certains marchés de spécialité (soya IP, avoine pour les chevaux...), ce qui démontre qu'il est possible de développer ce type de production. Toutefois, la conjoncture actuelle du prix des grains constitue une menace à la pérennité et au développement de certaines de ces productions primées. Il semble en effet que le marché ait tardé à s'ajuster au nouveau contexte de prix élevés et que les incitatifs soient insuffisants pour intéresser les producteurs. Il faut éviter que cette conjoncture compromette la position

de long terme du Québec sur ces marchés qui sont pourtant bien développés tels que le soya IP ou sans-OGM.

## OBJECTIFS ET ACTIONS

Actions	Priorité	Échéance	Responsable
<b>OBJECTIF 3.5 S'assurer de saisir les opportunités de développement de la production destinée aux marchés de spécialité</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser des études de marché pour évaluer les potentiels de ces différents marchés (avoine pour les chevaux, avoine nue, grains oléagineux, grains biologiques, etc.)             <ul style="list-style-type: none"> <li>Documenter les exigences requises pour pénétrer ces marchés (critères de qualité et d'approvisionnement, certifications, volumes)</li> <li>Identifier les meilleurs moyens de soutenir le développement de ces nouvelles productions et les initiatives porteuses mises en place par des intervenants du secteur des grains</li> </ul> </li> <li>S'assurer du développement d'une expertise en matière de conseil pour les cultures présentant les meilleurs potentiels</li> </ul>	1	MT	MAPAQ FPCCQ Acheteurs Consultant
	2	LT	GCSGQ
<b>OBJECTIF 3.6 Assurer la position à long terme du Québec sur les marchés de spécialité déjà existants</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer que les clients finaux soient conscients que les primes versées pour les produits IP, non-OGM ou autres marchés de niche, doivent être conformes avec le niveau général des prix sur le marché</li> </ul>	2	LT	FPCCQ Acheteurs
<b>OBJECTIF 3.7 Attirer des investissements permettant de développer de nouveaux marchés</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir les initiatives de développement de nouveaux marchés porteurs</li> <li>Collaborer avec Investissement Québec pour intéresser des investisseurs étrangers aux possibilités de développement</li> </ul>	2	En continu	GCSGQ Industrie
	3	LT	GCSGQ MAPAQ

## AXE STRATÉGIQUE 4 : ASSURER L'AMÉLIORATION DES RENDEMENTS, DE LA PRODUCTIVITÉ ET DE LA RENTABILITÉ DE LA FILIÈRE

La rentabilité est une condition essentielle au maintien et au développement d'une activité économique. Pour assurer sa pérennité et son développement à long terme, le secteur de grains doit placer l'objectif de rentabilité au cœur de ses préoccupations. L'amélioration des rendements à la production et l'amélioration de la productivité à tous les maillons de la filière permettront d'assurer la compétitivité du secteur et la prospérité des entreprises qui le composent.

Malgré les progrès réalisés en génétique et l'amélioration des technologies et techniques de production, la majorité des cultures connaissent une diminution ou une stagnation de rendement depuis le début des années 1990. Les principales céréales à paille (avoine et orge) et le soya connaissent les baisses de rendement les plus importantes. Les rendements du maïs sont en croissance mais sans toutefois suivre les gains de productivité réalisés chez nos concurrents ontariens et américains. S'il y a consensus dans le secteur sur l'urgence de cette problématique, les causes qui expliqueraient ces baisses de rendements demeurent mal connues. Plusieurs pistes ont été évoquées dont la fertilisation, le manque de cultivars adaptés, la dégradation de la qualité des sols, les pratiques culturales inadéquates, etc. Un sérieux coup de barre doit être donné pour mieux comprendre les causes à l'origine de cette diminution de la productivité des sols et y remédier.

### OBJECTIFS ET ACTIONS

Actions	Priorité	Échéance	Responsable
<b>OBJECTIF 4.1 Identifier et corriger les causes de la diminution des rendements dans plusieurs cultures</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser un diagnostic sur les causes à l'origine de la diminution/stagnation des rendements de plusieurs cultures</li> </ul>	1	CT	FPCCQ Innovagrains MAPAQ APNC
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournir un appui à l'initiative en cours sur l'optimisation de la fertilisation et s'assurer que les orientations mises de l'avant respectent la pluralité des enjeux économiques et environnementaux associés à la fertilisation</li> </ul>	2	MT	MAPAQ GCSGQ

Outre la question des rendements, l'amélioration de la productivité et de la rentabilité de la production de grains doit demeurer au centre des préoccupations. Cette amélioration passe principalement par l'adoption de bonnes pratiques par les producteurs. À cet effet, il semble que plusieurs producteurs agricoles n'utilisent pas suffisamment les ressources disponibles (guides de bonnes pratiques, services-conseils, etc.) pour accroître la rentabilité de leur exploitation et que les décisions de production sont souvent prises dans une perspective de court terme. Par exemple, les producteurs évaluerait peu les bienfaits à long terme sur la qualité des sols de l'inclusion du blé ou d'autres cultures dans les rotations. Or l'adoption d'une perspective de long terme dans la gestion des sols et dans les choix de production apparaît comme une nécessité pour s'assurer de préserver les capacités de production à long terme. La terre étant le principal actif de production du secteur, un effort doit être maintenu pour en évaluer l'état de santé et s'assurer de l'adoption de pratiques permettant d'en assurer la pérennité, condition essentielle au développement du secteur à long terme. D'autre part, les producteurs n'analyseraient pas toujours leur situation financière en profondeur avant de prendre une décision. À ce titre, les outils d'aide à la décision dans le secteur des grandes cultures au Québec demeurent limités.

## OBJECTIFS ET ACTIONS

Actions	Priorité	Échéance	Responsable
<b>OBJECTIF 4.2 Améliorer la disponibilité et la diffusion d'outils et d'information destinés aux producteurs</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Caractériser les besoins en service-conseil et l'offre actuelle</li> </ul>	2	MT	FPCCQ MAPAQ Conseillers de clubs, APNC, CEGA
<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les freins à l'adoption des bonnes pratiques</li> </ul>	2	MT	MAPAQ, FPCCQ, APNC Innovagrains
<ul style="list-style-type: none"> <li>En prévision de chaque saison de culture, élaborer, diffuser et mettre à jour des budgets permettant de comparer les marges de production des différentes cultures dans une perspective pluriannuelle</li> </ul>	2	En continu	GCSGQ CRAAQ CEGA
<ul style="list-style-type: none"> <li>Inciter les producteurs à calculer leurs coûts de production et à analyser leur situation financière afin d'éclairer les décisions de production, de gestion et d'investissement</li> </ul>	2	En continu	FPCCQ Conseillers de clubs, MAPAQ, APNC, CEGA

Actions	Priorité	Échéance	Responsable
<b>OBJECTIF 4.3 Adopter une perspective de développement de long terme</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer la nécessité de réaliser la mise à jour du bilan agroenvironnemental des terres en grandes cultures           <ul style="list-style-type: none"> <li>Effectuer un diagnostic de l'état des sols (compaction, appauvrissement, érosion)</li> <li>Développer une grille de suivi comportant des mesures objectives (indicateurs)</li> </ul> </li> </ul>	1	CT	MAPAQ CGSGQ Innovagrain APNC
<ul style="list-style-type: none"> <li>Demander au secteur de la recherche de faire du maintien et du développement de la qualité des sols leur priorité de recherche</li> </ul>	1	CT	Innovagrains MAPAQ, APNC
<ul style="list-style-type: none"> <li>Informier les producteurs sur les bienfaits agronomiques des rotations (notamment du blé, des autres céréales à paille, du canola et des plantes fourragères)</li> </ul>	1	En continu	FPCCQ Innovagrains MAPAQ
<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre les investissements dans l'amélioration des terres</li> </ul>	2	En continue	FPCCQ MAPAQ

Par ailleurs, la recherche demeure un élément essentiel à l'amélioration de la rentabilité de la filière. Pour ce faire, les efforts doivent être orientés davantage vers les besoins des utilisateurs. Les résultats doivent quant à eux être transmis de façon plus efficace aux intervenants interpellés. C'est précisément dans cette optique que les acteurs de la filière impliqués en recherche mettent actuellement en place le réseau Innovagrains.

## OBJECTIFS ET ACTIONS

Actions	Priorité	Échéance	Responsable
<b>OBJECTIF 4.4 Orienter la recherche vers les besoins du secteur québécois des grains</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la mise en place du réseau Innovagrains</li> </ul>	1	CT	CGSGQ
<ul style="list-style-type: none"> <li>Intensifier les ressources investies pour la recherche appliquée et le transfert de connaissances</li> </ul>	1	MT	MAPAQ FPCCQ Innovagrains Industrie
<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer de quelle manière la recherche publique pourrait compléter l'adaptation aux conditions québécoises des résultats de la recherche privée</li> </ul>	1	MT	Innovagrains MAPAQ Industrie

## AXE STRATÉGIQUE 5 : MINIMISER LES RISQUES DE MARCHÉ EN UTILISANT L'ENSEMBLE DES OUTILS DISPONIBLES

La production et le commerce des produits agricoles comportent un grand nombre de risques qui peuvent affecter le rendement, les revenus et les coûts des producteurs et des autres intervenants du marché. À chaque acteur correspondent des risques spécifiques pour lesquels il existe des outils permettant leur gestion. Ainsi, les producteurs et les acheteurs présents sur le marché ont différents choix pour réduire les risques auxquels ils font face, qu'il s'agisse d'une variation du prix des intrants ou des produits, des intempéries, etc.

Plusieurs stratégies peuvent donc être mises en œuvre pour atténuer les risques auxquels sont confrontés les acteurs du secteur des grains. Parmi celles-ci, on retrouve les stratégies d'achat et de mise en marché (planification des achats d'intrants, planification des approvisionnements), les contrats avec les acheteurs (ou les vendeurs), les stratégies de vente (ou d'achat) à la récolte ou en différé, le recours aux marchés à terme pour l'achat d'intrants et/ou la vente de produits, les choix de production, l'utilisation des outils financiers tels que les programmes de paiements anticipés et de nombreux autres. Ces outils constituent autant de bonnes pratiques qui facilitent la mise en marché des produits agricoles, réduisent les risques pour les différents intervenants et assainissent les rapports d'affaires.

Or, ces outils sont trop peu utilisés par les intervenants du secteur des grains. Peu de producteurs réalisent des plans de production et des plans de commercialisation, des outils de plus en plus requis par les institutions financières. De même, beaucoup de fabricants d'aliments pour animaux n'ont pas recours aux marchés à termes pour gérer leurs risques de prix. Le manque de connaissances et de compétences de plusieurs intervenants face aux différents outils de gestion des risques disponibles, tant publics que privés, expliquerait en grande partie cette situation.

## OBJECTIFS ET ACTIONS

Actions	Priorité	Échéance	Responsable
<b>OBJECTIF 5.1 Sensibiliser les intervenants sur les risques et les outils disponibles pour les gérer</b>			
• Sensibiliser les producteurs à l'importance de se doter d'un plan de production pluriannuel et d'un plan de commercialisation (illustrer notamment les avantages de la contractualisation à long terme)	1	CT	FPCCQ, MAPAQ Innovagrains
• Sensibiliser et inciter les producteurs, les fabricants d'aliments pour animaux, les négociants et les autres intermédiaires impliqués dans la mise en marché des grains à suivre des formations sur les outils publics et privés de gestion des risques et à améliorer leurs connaissances et leurs pratiques en matière de gestion des risques de marché	1	CT	FPCCQ AQINAC, FPPQ ANCQ, MAPAQ
• Promouvoir l'utilisation par les producteurs, les fabricants d'aliments pour animaux, les négociants et les autres intermédiaires, des outils publics (paiements anticipés) et privés à leur disposition pour mieux gérer leurs risques	1	CT	FPCCQ AQINAC, FPPQ ANCQ, MAPAQ

À ce titre, les pratiques de contractualisation entre acheteurs et vendeurs constituent un moyen de choix pour favoriser une bonne circulation du produit, des relations d'affaires durables et un partage du risque entre les acteurs. À l'exception de certains secteurs spécifiques comme le soya IP et la production de semences généralogiques par exemple, les pratiques de contractualisation ne sont pas monnaie courante dans le secteur des grains au Québec. La forte majorité des ventes se font via des ententes verbales, ce qui peut donner lieu à des problèmes de non-respect des termes convenus entre les parties.

## OBJECTIFS ET ACTIONS

Actions	Priorité	Échéance	Responsable
<b>OBJECTIF 5.2 Favoriser les pratiques de contractualisation dans le secteur</b>			
• Élaborer et diffuser un guide de bonnes pratiques commerciales destiné aux acteurs du marché des grains (définir les termes minimaux des contrats)	1	CT	FPCCQ RMAAQ, ANCQ Acheteurs
• S'assurer de l'existence de mécanismes de respect des contrats ( <i>enforcement</i> )	1	LT	FPCCQ RMAAQ, ANCQ Acheteurs

Les acteurs à l'échelle individuelle n'ont pas toujours les compétences ou la capacité financière requises pour recourir à certains outils de gestion des risques, comme les marchés à terme, par exemple. Des initiatives sont déjà en cours dans différentes régions du Québec pour permettre aux producteurs de grains de se former et d'être actifs sur ces marchés. Un service de gestion des risques de marché existe dans le secteur porcin. Étant donné la complexité de cet outil et les importantes liquidités qu'il peut exiger, la pertinence de mettre en place un outil collectif mérite d'être examinée. De la même manière, les capacités d'entreposage jouent un rôle important dans la gestion des risques pour les producteurs, en rendant possible la vente en différée de leur récolte et favorisant un approvisionnement plus uniforme dans le temps pour les acheteurs. Or, dans le cas des petites céréales et des grains de spécialité, les capacités d'entreposage sont insuffisantes pour permettre de conserver la récolte à la ferme et d'améliorer la répartition de l'écoulement du produit tout au long de l'année, privant ainsi les producteurs et les acheteurs d'opportunités.

## OBJECTIFS ET ACTIONS

Actions	Priorité	Échéance	Responsable
<b>OBJECTIF 5.3 S'assurer que le secteur dispose des meilleurs outils et méthodes de gestion des risques</b>			
• Documenter et analyser les outils disponibles ici et chez nos compétiteurs	1	CT	GCSGQ MAPAQ Consultant
• Analyser la pertinence de la mise en place d'outils collectifs de gestion des risques de marché (marchés à terme)	1	CT	MAPAQ FPCCQ ANCQ FPPQ
• Analyser les conséquences de l'absence de capacité d'entreposage pour les petites céréales et les grains de spécialité dans la gestion du risque des producteurs et proposer des solutions	1	CT	FPCCQ MAPAQ Acheteurs

Enfin, la circulation d'information constitue une condition importante pour assurer une bonne efficacité des marchés et permettre à l'ensemble des intervenants de disposer d'une information objective et complète sur les volumes et la qualité des produits disponibles. Or, il revient le plus souvent aux institutions publiques de jouer un rôle dans la collecte et la diffusion d'information sur les marchés. À cet égard, le Québec ne se compare pas avantageusement par rapport à ses concurrents ontarien et américain.

## OBJECTIFS ET ACTIONS

Actions	Priorité	Échéance	Responsable
<b>OBJECTIF 5.4 Favoriser la circulation de l'information sur les conditions de marché mondial et local</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Intervenir auprès des agences gouvernementales pertinentes pour s'assurer que l'information utile au bon fonctionnement des marchés soit rendue disponible par et pour l'ensemble des intervenants dans la mise en marché</li> </ul>	2	En continu	CGSGQ

**AXE STRATÉGIQUE 6 : AMÉLIORER LES SERVICES DE FORMATION ET DE VULGARISATION OFFERTS AUX INTERVENANTS DE TOUTE LA FILIÈRE (CONSEILLERS, PRODUCTEURS, NÉGOCIANTS, UTILISATEURS)**

À mesure que les techniques de production se complexifient et se spécialisent et que les connaissances évoluent, le métier d'agriculteur exige un éventail de plus en plus large de compétences et de connaissances. Le métier de conseiller également. Plus que jamais, il faut reconnaître l'importance d'améliorer les services de formation et de vulgarisation offerts aux intervenants de tous les niveaux de la filière. L'émergence des marchés de spécialité, le développement de nouveaux cultivars et de nouvelles technologies, le nombre élevé d'entreprises non spécialisées, les changements profonds dans le fonctionnement du marché des grains, la nécessité de demeurer compétitif, les problèmes de dégradation des rendements ne sont que quelques exemples de facteurs qui illustrent et justifient l'importance des services-conseils et du transfert de connaissances dans le secteur des grains au Québec. Or, un constat général est à l'effet que les services de formation de base et de formation continue accusent un retard et doivent être adaptés à la réalité d'aujourd'hui. De plus, il faut que les intervenants de la filière reconnaissent l'importance et les bienfaits associés à l'utilisation des services-conseils, au recours à des spécialistes et à de la formation. En bref, il faut valoriser davantage la formation de l'ensemble des acteurs de la filière des grains.

### OBJECTIFS ET ACTIONS

Actions	Priorité	Échéance	Responsable
<b>OBJECTIF 6.1 Améliorer le niveau de connaissances et de compétences</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Demander aux institutions d'enseignement collégiales et universitaires de développer des formations initiales et continues adaptées aux besoins actuels du secteur (agronomie, économie, commercialisation, etc.)</li> </ul>	2	MT	GCSGQ
<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer et multiplier les incitatifs à la formation de base et continue des producteurs           <ul style="list-style-type: none"> <li>Faire une campagne de sensibilisation sur l'importance de la formation</li> </ul> </li> </ul>	2	En continu	MAPAQ, Industrie

Les orientations prises par le gouvernement quant à l'organisation de la prestation des services-conseils en agriculture et au non remplacement des départs à la retraite ont joué un rôle déterminant dans l'évolution des services-conseils et du transfert de connaissance dans le milieu agricole au cours des dix ou quinze dernières années. Les conseillers en agroenvironnement, qui constituent aujourd'hui l'essentiel du service-conseil public, sont

accaparés par leur rôle administratif associé aux exigences réglementaires imposées aux producteurs, principalement relatives aux aspects environnementaux. Ces conseillers demeurent donc pour la plupart des généralistes et manquent de ressources à qui se référer pour prodiguer un conseil plus spécialisé lorsque requis. Ils consacrent trop peu de temps à prodiguer du conseil agronomique et souffrent d'un sous-financement qui va s'accentuer prochainement avec l'annonce d'une réduction du soutien de 100 \$ par producteur de la part du gouvernement fédéral. À ce titre, la valorisation des services-conseils de la part des producteurs souffre d'un déficit important. Les producteurs sont peu disposés à payer pour obtenir des services-conseils et peu enclins à voir le service-conseil comme un investissement permettant d'améliorer la rentabilité de leur exploitation. Une action de sensibilisation doit être menée auprès des producteurs pour faire valoir la rentabilité d'investir dans du conseil de qualité.

Par ailleurs, les différents messages véhiculés par les conseillers présents auprès des producteurs sont contradictoires à plusieurs égards, ce qui génère de la confusion chez plusieurs. C'est le cas notamment des informations transmises en matière de fertilisation, de choix de production ou de cultivars et de rentabilité relative des différentes productions. Cette situation constitue un sujet sensible mais néanmoins crucial pour le secteur des grains. Les intervenants doivent se concerter davantage pour envoyer un message cohérent aux producteurs, axé sur des objectifs de rentabilité et de respect de l'environnement.

## OBJECTIFS ET ACTIONS

Actions	Priorité	Échéance	Responsable
<b>OBJECTIF 6.2 Assurer la disponibilité de services-conseils de qualité élevée axés sur l'agronomie et les bonnes pratiques de production</b>			
• Obtenir une enveloppe budgétaire pour renforcer ou se doter d'expertises spécialisées	2	MT	GCSGQ
• Améliorer la concertation des différents intervenants en service-conseil	2	MT	GCSGQ
<b>OBJECTIF 6.3 Valoriser le service-conseil auprès des producteurs</b>			
• Sensibiliser les producteurs aux bénéfices économiques découlant de l'utilisation des services-conseils	2	CT	FPCCQ MAPAQ, Industrie

## AXE STRATÉGIQUE 7 : PRODUIRE EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT ET L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE DE LA PRODUCTION

Les attentes des citoyens sont de plus en plus grandes en matière de responsabilité environnementale et sociale des entreprises. Ces attentes se traduisent par des exigences concrètes pour les producteurs agricoles, qui doivent adapter leurs façons de faire. Devant ces nouvelles demandes de la société, l'industrie des grains a participé à plusieurs démarches au cours des dernières années, visant à minimiser son impact sur l'environnement et le milieu (ex : Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture, Plan d'action concerté sur l'agroenvironnement et la cohabitation harmonieuse, Programme de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole, etc.). Les producteurs ont également adopté de meilleures pratiques environnementales qui ont eu un effet bénéfique sur l'environnement (haies brise-vent, aménagement de berges, etc.).

Malgré ces améliorations, les enjeux environnementaux liés à la production de grains (utilisation des pesticides et des semences traités, grains OGM, épuisement des sols, monoculture, pertes d'éléments fertilisant) demeurent toujours des sujets de préoccupation au sein de la population. Récemment, une étude sur l'état de l'eau au Québec (Bilan de la qualité de l'eau potable au Québec, 2005-2009) a identifié le secteur agricole, plus particulièrement celui des grandes cultures, comme étant un des responsables de la dégradation de la qualité de l'eau. Le secteur des grains doit demeurer attentif à ces enjeux et démontrer à la société son engagement en faveur d'une production responsable au plan social et environnemental.

D'un autre côté, ces enjeux émergents commencent à être progressivement repris par un nombre croissant d'acteurs du marché. Les grands détaillants de l'alimentation et les fabricants commencent à mettre en place des stratégies de commercialisation basés sur des critères d'approvisionnement responsables qui se traduisent, notamment, par des exigences de certifications. Contrairement à l'Europe où ces exigences sont fréquentes, elles demeurent encore peu courantes au Québec et touchent davantage les produits de spécialité et les productions animales. Chez les consommateurs, les adeptes de la « consommation durable » sont aussi de plus en plus nombreux au Québec. Pour répondre aux attentes de ces consommateurs, relayées par les détaillants ou les fabricants, plusieurs nouvelles approches culturelles ont vu le jour (cultures biologiques, agriculture raisonnée, agriculture sans intrant, etc.). S'il s'agit de créneaux de marché où les volumes sont limités, il s'agit néanmoins d'une tendance de fond à laquelle le secteur des grains doit demeurer attentif.

## OBJECTIFS ET ACTIONS

Actions	Priorité	Échéance	Responsable
<b>OBJECTIF 7.1 Demeurer attentif aux exigences de la société québécoise relatives aux pratiques culturelles</b>			
• Procéder à des enquêtes ou groupes de discussion auprès de la population citadine et rurale	3	MT	GCSGQ Consultant
• Faire comprendre au public les contraintes et l'importance du secteur et mettre en valeur les actions posées	3	MT	GCSGQ Consultant
<b>OBJECTIF 7.2 Mettre en place une veille et des mesures permettant de maintenir une forte acceptabilité sociale de la production de grains au Québec (utilisation et qualité de l'eau, pesticides, OGM, usages industriels des grains, monoculture, paysage, qualité des sols, préservation des écosystèmes et de la biodiversité, etc.)</b>			
• Prôner des systèmes de production durables (travail minimal du sol, rotations, drainage, agriculture de précision, lutte intégrée, biodiversité, agriculture raisonnée)	2	En continu	GCSGQ MAPAQ FPCCQ



**Tableau 3.1**  
**Forces, faiblesses, menaces et opportunités du secteur des grains**

Forces	Faiblesses
<p><b>Concertation, formation et information</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présence d'une volonté de concertation et d'organismes représentatifs des parties prenantes</li> <li>Abondance d'information disponible (bonnes pratiques, technologies, informations sur les marchés)</li> <li>Forte expertise privée (services-conseils, négociants, recherche en alimentation animale et végétale)</li> <li>Présence d'équipements et d'institutions de recherche</li> <li>Autosuffisance en production de semences certifiées autres que le maïs</li> </ul>	<p><b>Concertation, formation et information</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Coordination relativement faible entre les maillons de la filière</li> <li>Faible recours aux services-conseils</li> <li>Insuffisance de l'offre de services-conseils dans certains segments (agroéconomie, productions spécialisées, conseil indépendant)</li> <li>Manque de concertation dans l'offre de services-conseils (publique et privée) et de cohérence dans les messages transmis aux producteurs</li> <li>Volonté inégale de payer pour des services de qualité</li> <li>Méconnaissance des recommandations agronomiques en termes d'utilisation des cultivars et des équipements</li> <li>Jeunesse relative du secteur (1<sup>ère</sup> génération de producteurs de cultures commerciales)</li> <li>Mauvaise circulation de l'information sur les récoltes (quantité et qualité)</li> <li>Faible recours aux outils de gestion des risques</li> <li>Faiblesse de la formation au niveau de la commercialisation et de l'économie des grains</li> <li>Production moins connue et moins valorisée par le public et le secteur en général</li> <li>Présence d'un grand nombre d'intermédiaires non professionnels</li> </ul>

Forces	Faiblesses
<p><b>Qualité et rendements</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Production d'un soya de qualité ayant une excellente réputation sur le marché international</li> <li>Présence d'un segment de producteurs spécialisés</li> <li>Accès aux technologies de pointe</li> </ul> <p><b>Accès aux marchés, développement de marchés et compétitivité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présence d'un réseau de négociants maintenant des contacts constant avec des acheteurs à l'extérieur</li> <li>Amélioration de la diversification des marchés</li> <li>Présence d'une masse critique de certaines productions dans certaines régions</li> <li>Présence d'utilisateurs évoluant dans un environnement sécurisé (gestion de l'offre)</li> </ul> <p><b>Infrastructures et localisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Accès à des infrastructures portuaires et ferroviaires</li> <li>Localisation sur un des grands axes de commercialisation des grains en Amérique du Nord</li> <li>Présence en un même lieu de la production et de la consommation permettant la valorisation locale de la production</li> <li>Disponibilité des infrastructures d'entreposage à la ferme et disponibilité des centres de grains dans toutes les régions</li> <li>Présence d'une base de production dans toutes les régions</li> </ul>	<p><b>Qualité et rendements</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Méconnaissance de la part des acteurs de la filière des exigences des utilisateurs en termes de qualité</li> <li>Systèmes de classification qui ne prennent pas en compte l'ensemble des critères de qualité</li> <li>Méthodes d'échantillonnage des grains peu standardisées</li> <li>Mauvaises pratiques en termes de préservation de la qualité des grains, notamment au niveau de l'entreposage</li> <li>Présence de 2 structures d'exploitations : les fermes spécialisées et les fermes non-spécialisées</li> <li>Faible niveau de sensibilisation quant aux impacts des pratiques sur la qualité des grains et la satisfaction des exigences des acheteurs/utilisateurs</li> </ul> <p><b>Accès aux marchés, développement de marchés et compétitivité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Méconnaissance du potentiel de marché de certains grains</li> <li>Absence d'une masse critique de production de blé (quantité et rendements) et non-uniformité du blé</li> <li>Peu d'acheteurs industriels locaux</li> <li>Peu de transformation de produits finis à partir des grains produits au Québec</li> </ul> <p><b>Infrastructures et localisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sous-utilisation des équipements</li> <li>Grande dispersion géographique des producteurs et faiblesse des volumes mis en marché</li> <li>Insuffisance des structures d'entreposage à la ferme dans certaines régions plus périphériques</li> </ul>

Opportunités	Menaces
<p><b>Concertation, formation et information</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Disponibilité de services de gestion des risques de la part des négociants</li> <li>Volonté ministérielle d'appuyer les initiatives sectorielles (opportunité)</li> <li>Volonté partagée de renforcer la concertation dans le secteur</li> <li>Années de bons revenus qui ouvrent les possibilités d'investissement et de formation</li> <li>Émergence d'un leadership dans le secteur</li> <li>Potentiel d'augmentation des rendements et de la productivité</li> </ul>	<p><b>Concertation, formation et information</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Perte d'expertise au MAPAQ et retrait du service-conseil de première ligne</li> <li>Perte de spécialisation des services-conseils publics</li> <li>Insuffisance de la recherche appliquée aux conditions pédoclimatiques québécoises</li> <li>Manque de vision gouvernementale dans le développement du secteur des grains</li> <li>Insuffisance des moyens financiers pour assurer le leadership gouvernemental en matière de recherche</li> <li>Faible reconnaissance de l'expertise locale</li> <li>Culture de gratuité des services-conseils, de la formation et de l'information</li> <li>Désengagement du fédéral en matière de recherche dans le secteur des grains de l'Est du Canada</li> <li>Insuffisance de l'offre de services-conseils agro-économiques pour le secteur des grains</li> </ul>
<p><b>Qualité et rendements</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau relatif d'avancement en matière de certifications de qualité / traçabilité / environnementales / sociales</li> <li>Avancées majeures dans la recherche pour un blé non OGM résistant à la fusariose</li> </ul>	<p><b>Qualité et rendements</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Diminution des rendements moyens dans plusieurs céréales et oléagineux</li> <li>Présence d'un segment peu spécialisé parmi les producteurs</li> <li>Non adoption des bonnes pratiques par les producteurs</li> <li>Détérioration des sols</li> </ul>

Opportunités	Menaces
<p><b>Accès aux marchés, développement de marchés et compétitivité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présence d'un marché local important et dynamique en production animale</li> <li>Demande alimentaire mondiale en forte augmentation, notamment pour les protéines animales</li> <li>Multiplication des potentiels de valorisation industrielle des grains (dont soya)</li> <li>Multiplication des types d'acheteurs et des opportunités de marché</li> <li>Potentiel de plus grande valorisation du grain produit au Québec</li> <li>Demande non comblée pour le blé d'alimentation humaine et désir des acheteurs de s'approvisionner en blé d'origine québécoise (aussi orge brassicole, avoine à gruau, avoine nu)</li> <li>Potentiel de développement de certains grains sur les marchés de spécialité</li> <li>Émergence d'une demande pour les produits locaux</li> <li>Surplus de semences certifiées exportables</li> <li>Climat favorable à la production de soya et de canola et présence d'un utilisateur industriel</li> <li>Existence d'outils de protection contre le risque de prix (ASRA)</li> </ul>	<p><b>Accès aux marchés, développement de marchés et compétitivité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Perte de compétitivité</li> <li>Hausse des exigences sociétales</li> <li>Problème d'image négative de certaines pratiques de production</li> <li>Baisse de la production animale</li> <li>Développement de la concurrence des pays émergents</li> <li>Fluctuation et volatilité des prix des grains, des intrants (vs faible recours aux outils de gestion du risque) et du dollar canadien</li> <li>Concentration des marchés (commerce, intrants)</li> <li>Incertitude relative au soutien gouvernemental (professionnel et financier)</li> <li>Niveau d'endettement élevé (étant donné le taux d'intérêt)</li> <li>Évolution du prix des terres</li> <li>Influence de l'ASRA sur les décisions de production</li> <li>Non reconnaissance par le marché des initiatives en matière de protection de l'environnement, de traçabilité, de salubrité et de biosécurité</li> <li>Nature du travail qui nuit au recrutement de main-d'œuvre et à la relève</li> </ul>
<p><b>Infrastructures et localisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Marché local près de l'équilibre (autosuffisance)</li> <li>Déréglementation du commerce des grains dans l'Ouest</li> </ul>	<p><b>Infrastructures et localisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Étalement de la zone urbaine</li> <li>À la marge de la zone géographique Nord-Américaine</li> </ul>

**Tableau 3.2**  
**Indicateurs de suivi**

**Axe 1 – Gouvernance du Groupe de concertation**

- Adoption d'un plan d'action annuel
- Suivi annuel des actions réalisées et du respect des cibles d'échéanciers
- Participation active des membres du Groupe aux actions et à leur financement

**Axe 2 – Qualité**

- Connaissances et diffusion des exigences de qualité des différents utilisateurs
- Formations et activités de sensibilisation réalisées en lien avec la qualité
- Création et diffusion d'outils d'accompagnement sur la qualité

**Axe 3 – Consolidation et développement des marchés**

- Réalisation des profils et études de marché pour les différents créneaux identifiés
- Actions de concertation impliquant le secteur de la recherche
- Développement du service-conseil et des outils d'accompagnement pour les producteurs
- Actions de concertation impliquant les utilisateurs
- Actions visant l'amélioration de l'efficacité et le développement des chaînes de valeur

**Axe 4 – Rendement, productivité et rentabilité**

- Diagnostic sur la problématique des rendements et la qualité des sols
- Actions visant l'amélioration de la disponibilité et de la diffusion de l'information sur les bonnes pratiques (outils, accompagnement) et l'augmentation du niveau d'adoption par les producteurs
- Adaptation du secteur de la recherche et mise en place d'outils de suivi de long terme

**Axe 5 – Risques de marché**

- Actions de sensibilisation destinées aux producteurs et autres intervenants
- Nombre de producteurs et d'intervenants ayant suivi une formation sur la gestion des risques
- Création et diffusion d'un guide de bonnes pratiques commerciales

**Axe 6 – Services de formation et vulgarisation**

- Nombre de mesures mise de l'avant visant l'amélioration de la formation
- Actions de concertation avec les intervenants impliqués dans la formation et le service-conseil

**Axe 7 – Environnement et acceptabilité sociale**

- Actions visant la connaissance et la prise en compte des attentes sociétales
- Actions visant la diffusion d'information sur la production de grains auprès du public

**Tableau 3.3**  
**Résumé des axes, objectifs et actions du plan stratégique**

Légende :  Maïs  Soya  Blé, orge brassicole, avoine à gruau et autres grains d'alimentation humaine  Autres céréales à paille

Axe 1 – Se doter d'une solide stratégie de développement concertée dans le secteur des grains		Sous-secteurs				Priorité/ Échéance
Actions	OBJECTIF 1.1 Maintenir le groupe de concertation et s'assurer d'y faire siéger les décideurs					1 / CT
						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place une structure de gouvernance</li> </ul>	●	●	●	●	1 / CT
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bien départager les dossiers d'ordre stratégique devant être traités au niveau du groupe de concertation des dossiers opérationnels devant être traités au niveau de groupes de travail</li> </ul>	●	●	●	●	1 / en continu
	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer que les parties prenantes confirment leur engagement en s'assurant de trouver le financement pour les actions à entreprendre</li> </ul>	●	●	●	●	1 / en continu
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Obtenir l'implication des intervenants via la prise en charge ou la participation aux actions proposées dans le plan stratégique</li> </ul>	●	●	●	●	1 / en continu
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prioriser annuellement les actions à entreprendre, déterminer les responsabilités des parties prenantes et mettre en place un mécanisme de suivi des résultats</li> </ul>	●	●	●	●	1 / en continu
OBJECTIF 1.2 Obtenir un appui stratégique, financier et professionnel du gouvernement						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définir le rôle des gouvernements dans la mise en œuvre de la vision proposée par le plan stratégique et des actions qui y sont associées</li> </ul>	●	●	●	●	1 / MT
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formuler et transmettre des demandes précises aux instances gouvernementales concernées</li> </ul>	●	●	●	●	1 / en continu
OBJECTIF 1.3 Assurer un fonctionnement efficace de la concertation dans le secteur des grains						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer de l'efficience des structures de concertation relatives à la recherche</li> </ul>	●	●	●	●	1 CT
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place des structures de travail par chaîne de valeur</li> </ul>	●	●	●	●	1 / CT
	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer que le Groupe de concertation est consulté et entendu par l'ensemble des intervenants du secteur des grains et des filières reliées</li> </ul>	●	●	●	●	2 / en continu

Axe 2 – Livrer un produit de qualité recherché par les utilisateurs		Secteurs				Priorité/ Échéance
		Céréales	Graines	Produits transformés	Biocarburants	
<b>OBJECTIF 2.1 S'entendre sur une définition commune de la qualité</b>						
<b>Actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dresser un état des lieux objectif des exigences de qualité des différents acheteurs/utilisateurs et de leur niveau tolérance</li> </ul>	●	●	●	●	1 / CT
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concevoir des grilles de classification pour intégrer les critères qui ne sont pas pris en compte actuellement, notamment les toxines</li> </ul>	●	●	●	●	2 / LT
<b>OBJECTIF 2.2 Se donner les moyens de mesurer la qualité le long de la chaîne de valeur</b>						
<b>Actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer les connaissances et la compétence des acteurs de la chaîne en matière de mesure et de suivi de la qualité           <ul style="list-style-type: none"> <li>Offrir des formations</li> </ul> </li> </ul>	●	●	●	●	3 / LT
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer l'utilisation des méthodes standardisées d'échantillonnage, des tests et des équipements utilisés pour mesurer la qualité           <ul style="list-style-type: none"> <li>Offrir des formations, de la sensibilisation, incluant sur la réglementation</li> <li>Évaluer les moyens pour uniformiser les pratiques</li> </ul> </li> </ul>	●	●	●	●	3 / LT
<b>OBJECTIF 2.3 Instaurer une culture de la qualité dans le secteur</b>						
<b>Actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les cultivars favorisés par les différents acheteurs (blé, orge de brasserie, soya IP)</li> </ul>	●	●	●	●	2 / MT
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser les intervenants (producteurs et conseillers) sur la saine gestion des hybrides</li> </ul>	●	●			2 / MT
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Donner une nouvelle vision stratégique au conseil agronomique : viser la qualité           <ul style="list-style-type: none"> <li>Raffiner le suivi et les recommandations en matière de traitement préventif phytosanitaire (météo)</li> <li>Développer et diffuser un code de bonnes pratiques culturales permettant de livrer la qualité demandée</li> </ul> </li> </ul>	●	●	●	●	2 / LT

Axe 2 – Livrer un produit de qualité recherché par les utilisateurs (suite)		Secteurs				Priorité/ Échéance
<b>OBJECTIF 2.4</b>	<b>Préserver la qualité de la récolte jusqu'à l'étape de son utilisation</b>					
<b>Actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer les pratiques de séchage, de conditionnement et d'entreposage à la ferme</li> <li>Sensibiliser les producteurs à l'importance des bonnes pratiques en matière de traitement post-récolte, de classement, de conditionnement à la ferme, de nettoyage des équipements et infrastructures d'entreposage, de transbordement et de transport</li> </ul>	●	●	●		1 / CT
		●	●	●	●	1 / CT
<b>OBJECTIF 2.5</b>	<b>Collecter et partager l'information sur la qualité disponible et demandée</b>					
<b>Actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place un outil de collecte et diffusion de l'information (en temps réel)             <ul style="list-style-type: none"> <li>sur les intentions et l'avancement des ensements</li> <li>sur les prévisions de récolte</li> <li>sur les quantités et la qualité disponibles</li> </ul> </li> <li>Offrir aux acheteurs un vecteur de communication sur les quantités et la qualité demandée</li> </ul>	●	●	●	●	1 / CT
		●	●	●	●	2 / MT
<b>OBJECTIF 2.6</b>	<b>Valoriser financièrement la qualité : faire exprimer les signaux du marché</b>					
<b>Actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser les modes de valorisation financière de la qualité             <ul style="list-style-type: none"> <li>Documenter les pratiques existantes dans le marché nord-américain (dont les primes et les pénalités)</li> </ul> </li> </ul>	●	●	●	●	2 / LT
<b>OBJECTIF 2.7</b>	<b>Optimiser les infrastructures et le fonctionnement du réseau de commercialisation</b>					
<b>Actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer les améliorations requises pour approvisionner de manière compétitive les marchés de masse et de spécialité</li> </ul>	●	●	●	●	1 / CT
<b>OBJECTIF 2.8</b>	<b>Répondre aux exigences de qualité de nature intangible</b>					
<b>Actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Documenter les exigences concrètes à venir auprès des acheteurs et des utilisateurs</li> <li>Évaluer les possibilités de valorisation des initiatives déjà en place dans le secteur des grains (biosécurité, traçabilité, salubrité)</li> </ul>	●	●	●	●	3 / MT
		●	●	●	●	3 / MT

Axe 2 – Livrer un produit de qualité recherché par les utilisateurs (suite)		Secteurs				Priorité/ Échéance
		Céréales	Graines	Légumineuses	Autres	
<b>OBJECTIF 2.9 Demeurer à l'affut de l'évolution des attentes des acheteurs finaux et des intermédiaires</b>						
Actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Effectuer une veille sur les thématiques à la mode (Empreinte carbone, analyses du cycle de vie, certifications sociales et environnementales)</li> <li>S'informer régulièrement auprès des acheteurs et autres intermédiaires quant aux exigences à venir</li> </ul>	●	●	●	●	3 / en continu
		●	●	●	●	3 / en continu

Axe 3 – Favoriser les initiatives visant la consolidation et le développement de marchés		Secteurs				Priorité/ Échéance
Actions	OBJECTIF 3.1 S'assurer de l'adéquation entre l'offre de grains et les besoins des fabricants d'aliments pour animaux et de leurs clients					
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir, en collaboration avec les fabricants d'aliments pour animaux et les intervenants de la production animale, les critères de qualité exigés par les différentes utilisations et diffuser cette information</li> </ul>	●	●		●	1 / MT
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documenter le potentiel de certains créneaux (oméga-3, grains biologiques, etc.)</li> </ul>		●	●	●	2 / MT
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les utilisateurs de tourteau des critères d'une bonne utilisation en alimentation animale (canola)</li> </ul>				●	2 / MT
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dresser un portrait du secteur des fabricants d'aliments pour animaux</li> </ul>	●	●		●	1 / CT
OBJECTIF 3.2 S'assurer de l'adéquation entre l'offre de grains d'alimentation humaine et les besoins des utilisateurs						
Actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir, en collaboration avec les minoteries et l'industrie brassicole, les exigences requises de qualité et d'uniformité des grains et diffuser l'information sur ces exigences (conventionnel, sans intrants, IP, bio)</li> </ul>				●	1 / CT
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les demandes en grains de spécialité (grains oléagineux, maïs blanc, sarrasin, épeautre, quinoa, etc.)</li> </ul>	●	●	●	●	1 / MT
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que les efforts de recherche en génétique tiennent compte des caractéristiques de qualité exigées par les marchés d'alimentation humaine (blé panifiable, orge brassicole, soya, canola)</li> </ul>		●	●		3 / en continu
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dresser un portrait du secteur des grains d'alimentation humaine</li> </ul>	●	●	●		1 / CT
OBJECTIF 3.3 Favoriser un approvisionnement uniforme en quantité et en qualité pour assurer un accès aux marchés						
Actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier des moyens pour assurer le regroupement et l'uniformisation des volumes offerts aux acheteurs (p. ex. poste de conditionnement)</li> </ul>			●	●	2 / MT

Axe 3 – Favoriser les initiatives visant la consolidation et le développement de marchés (suite)		Secteurs				Priorité/ Échéance
<b>OBJECTIF 3.4 S'assurer de l'adéquation entre l'offre de grains pour le secteur industriel et les besoins des utilisateurs</b>						
<b>Actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir, en collaboration avec les utilisateurs industriels, les exigences requises de qualité et d'uniformité des grains et diffuser l'information sur ces exigences</li> <li>• Dresser un portrait du secteur des utilisations industrielles</li> </ul>	●	●		●	1 / CT
<b>OBJECTIF 3.5 S'assurer de saisir les opportunités de développement de la production destinée aux marchés de spécialité</b>						
<b>Actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des études de marché pour évaluer les potentiels de ces différents marchés (avoine pour les chevaux, avoine nue, grains oléagineux, grains biologiques, etc.)           <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documenter les exigences requises pour pénétrer ces marchés (critères de qualité et d'approvisionnement, certifications, volumes)</li> </ul> </li> <li>• Identifier les meilleurs moyens de soutenir le développement de ces nouvelles productions et les initiatives porteuses mises en place par des intervenants du secteur des grains</li> <li>• S'assurer du développement d'une expertise en matière de conseil pour les cultures présentant les meilleurs potentiels</li> </ul>			●	●	1 / MT
<b>OBJECTIF 3.6 Assurer la position à long terme du Québec sur les marchés de spécialité déjà existants</b>						
<b>Actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que les clients finaux soient conscients que les primes versées pour les produits IP, non-OGM ou autres marchés de niche, doivent être conformes avec le niveau général des prix sur le marché</li> </ul>		●	●	●	2 / LT
<b>OBJECTIF 3.7 Attirer des investissements permettant de développer de nouveaux marchés</b>						
<b>Actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir les initiatives de développement de nouveaux marchés porteurs</li> <li>• Collaborer avec Investissement Québec pour intéresser des investisseurs étrangers aux possibilités de développement</li> </ul>	●		●	●	2 / en continu
						3 / LT

Axe 4 – Assurer l'amélioration des rendements, de la productivité et de la rentabilité de la filière		Secteurs				Priorité/ Échéance
OBJECTIF 4.1 Identifier et corriger les causes de la diminution des rendements dans plusieurs cultures		Cultures	Grains	Fourrages	Produits transformés	
Actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser un diagnostic sur les causes à l'origine de la diminution/stagnation des rendements de plusieurs cultures</li> <li>Fournir un appui à l'initiative en cours sur l'optimisation de la fertilisation et s'assurer que les orientations mises de l'avant respectent la pluralité des enjeux économiques et environnementaux associés à la fertilisation</li> </ul>	●	●	●	●	1 / CT
		●	●	●	●	2 / MT
OBJECTIF 4.2 Améliorer la disponibilité et la diffusion d'outils et d'information destinés aux producteurs						
Actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Caractériser les besoins en service-conseil et l'offre actuelle</li> <li>Identifier les freins à l'adoption des bonnes pratiques</li> <li>En prévision de chaque saison de culture, élaborer, diffuser et mettre à jour des budgets permettant de comparer les marges de production des différentes cultures dans une perspective pluriannuelle</li> <li>Inciter les producteurs à calculer leurs coûts de production et à analyser leur situation financière afin d'éclairer les décisions de production, de gestion et d'investissement</li> </ul>	●	●	●	●	2 / MT
		●	●	●	●	2 / MT
		●	●	●	●	2 / en continu
		●	●	●	●	2 / en continu
OBJECTIF 4.3 Adopter une perspective de développement de long terme						
Actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer la nécessité de faire la mise à jour du bilan agroenvironnemental des terres en grandes cultures <ul style="list-style-type: none"> <li>Effectuer un diagnostic de l'état des sols (compaction, appauvrissement, érosion)</li> <li>Développer une grille de suivi comportant des mesures objectives (indicateurs)</li> </ul> </li> <li>Demander au secteur de la recherche de faire du maintien et du développement de la qualité des sols leur priorité de recherche</li> <li>Informier les producteurs sur les bienfaits agronomiques des rotations (notamment du blé, des autres céréales à paille, du canola et des plantes fourragères)</li> <li>Poursuivre les investissements dans l'amélioration des terres</li> </ul>	●	●	●	●	1 Ct
		●	●	●	●	1 Ct
		●	●			1 / en continu
		●	●	●	●	2 / en

						continu
	Axe 4 – Assurer l'amélioration des rendements, de la productivité et de la rentabilité de la filière (suite)	Secteurs				Priorité/ Échéance
	OBJECTIF 4.4 Orienter la recherche vers les besoins du secteur québécois des grains	C	G	W	S	
Actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la mise en place du réseau Innovagrains</li> <li>Intensifier les ressources investies pour la recherche et le transfert de connaissances et s'assurer de maximiser les leviers de financement disponibles</li> <li>Évaluer de quelle manière la recherche publique pourrait compléter l'adaptation aux conditions québécoises des résultats de la recherche privée</li> </ul>	●	●	●	●	1 / CT
		●	●	●	●	1 / MT
		●	●	●	●	1 / MT

Axe 5 – Minimiser les risques de marché en utilisant l'ensemble des outils disponibles		Secteurs				Priorité/ Échéance
		Céréales	Grains de spécialité	Produits transformés	Produits végétaux	
<b>OBJECTIF 5.1 Sensibiliser les intervenants sur les risques et les outils disponibles pour les gérer</b>						
Actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser les producteurs sur l'importance de se doter d'un plan de production pluriannuel et d'un plan de commercialisation (illustrer notamment les avantages de la contractualisation à long terme)</li> </ul>	●	●	●	●	1 / CT
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser et inciter les producteurs, les fabricants d'aliments pour animaux, les négociants et les autres intermédiaires impliqués dans la mise en marché des grains à suivre des formations sur les outils publics et privés de gestion des risques et à améliorer leurs connaissances et leurs pratiques en gestion des risques de marché</li> </ul>	●	●	●	●	1 / CT
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir l'utilisation par les producteurs, les fabricants d'aliments pour animaux, les négociants et les autres intermédiaires des outils publics (paiements anticipés) et privés à leur disposition pour mieux gérer leurs risques</li> </ul>	●	●	●	●	1 / CT
<b>OBJECTIF 5.2 Favoriser les pratiques de contractualisation dans le secteur</b>						
Actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer et diffuser un guide de bonnes pratiques commerciales destiné aux acteurs du marché des grains (définir les termes minimaux des contrats)</li> </ul>	●	●	●	●	1 / CT
	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer de l'existence de mécanismes de respect des contrats (<i>enforcement</i>)</li> </ul>	●	●	●	●	1 / LT
<b>OBJECTIF 5.3 S'assurer que le secteur dispose des meilleurs outils et méthodes de gestion des risques</b>						
Actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Documenter et analyser les outils disponibles ici et chez nos compétiteurs</li> </ul>	●	●	●	●	1 / CT
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser la pertinence de la mise en place d'outils collectifs de gestion des risques de marché (marchés à terme)</li> </ul>	●	●	●	●	1 / CT
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser les conséquences de l'absence de capacité d'entreposage pour les petites céréales et les grains de spécialité dans la gestion du risque des producteurs et proposer des solutions</li> </ul>			●	●	1 / CT
<b>OBJECTIF 5.4 Favoriser la circulation de l'information sur les conditions de marché sur le marché mondial et local</b>						
Actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intervenir auprès des agences gouvernementales pertinentes pour s'assurer que l'information utile au bon fonctionnement des marchés soit rendue disponible par et pour l'ensemble des</li> </ul>	●	●	●	●	2 / en continu

intervenants dans la mise en marché

Axe 6 – Améliorer les services de formation et de vulgarisation offerts aux intervenants de toute la filière (conseillers, producteurs, négociants, utilisateurs)		Secteurs				Priorité/ Échéance
OBJECTIF 6.1 Améliorer le niveau de connaissances et de compétences		Céréales	Graine	Produits transformés	Produits végétaux	
Actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Demander aux institutions d'enseignement collégiales et universitaires de développer des formations initiales et continues adaptées aux besoins actuels du secteur (agronomie, économie, commercialisation, etc.)</li> <li>Renforcer et multiplier les incitatifs à la formation de base et continue des producteurs <ul style="list-style-type: none"> <li>Faire une campagne de sensibilisation sur l'importance de la formation</li> </ul> </li> </ul>	●	●	●	●	2 / MT
		●	●	●	●	2 / en continu
OBJECTIF 6.2 Assurer la disponibilité de services-conseils spécialisés de qualité élevée axés sur l'agronomie et les bonnes pratiques de production						
Actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Obtenir une enveloppe budgétaire pour se doter d'expertises spécialisées</li> <li>Améliorer la concertation des différents intervenants en service-conseil</li> </ul>	●	●	●	●	2 / MT
		●	●	●	●	2 / MT
OBJECTIF 6.3 Valoriser le service-conseil auprès des producteurs						
Actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser les producteurs aux bénéfices économiques découlant de l'utilisation des services-conseils</li> </ul>	●	●	●	●	2 / CT

AXE 7 – Produire en préservant l'environnement et l'acceptabilité sociale de la production		Secteurs				Priorité/ Échéance
OBJECTIF 7.1 Demeurer attentif aux exigences de la société québécoise relatives aux pratiques culturales		Maïs	Soya	Blé, orge brassicole, avoine à gruau et autres grains d'alimentation humaine	Autres céréales à paille	
Actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Procéder périodiquement à des enquêtes ou groupes de discussion auprès de la population citadine et rurale</li> <li>Faire comprendre au public les contraintes et l'importance du secteur et mettre en valeur les actions posées</li> </ul>	●	●	●	●	3 / MT
		●	●	●	●	3 / MT
<b>OBJECTIF 7.2 Mettre en place un veille et des mesures permettant de maintenir une forte acceptabilité sociale de la production de grains au Québec (utilisation et qualité de l'eau, pesticides, OGM, usages industriels des grains, monoculture, paysage, qualité des sols, préservation des écosystèmes et de la biodiversité, etc.)</b>						
Actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prôner des systèmes de production durables (travail minimal du sol, rotations, drainage, agriculture de précision, lutte intégrée, biodiversité)</li> </ul>	●	●	●	●	2 / en continu

Légende :  Maïs  Soya  Blé, orge brassicole, avoine à gruau et autres grains d'alimentation humaine  Autres céréales à paille